RULEBOOK DE LA HOCKEY-BEK

1. Descriptif général....3
 1.1. Organigramme....3
 1.2. Mot de bienvenue....3
 1.3. Participation....3
 1.4. Tarifs....5
 1.5. Bourses....5
 1.6. Déroulement d'une année KBEK....6
2. Repêchage inaugural de la Kbek....6
 2.1. Déroulement du repêchage....6
 2.2. La liste de joueurs disponibles....7
 2.3. Temps pour effectuer un choix....7
 2.4. Comment effectuer un choix....7
 2.5. Listes pour vos sélections lors du repêchage....7
 2.6. Délai terminé....8
 2.7. Meilleur OV selon position....8
 2.8. Horaire du repêchage....8
3. repêchage inaugural des prospects....8
 3.1. Déroulement du repêchage....8
 3.2. Horaire du repêchage....9
4. Alignement....9
 4.1. Alignement PRO....9
 4.2. Alignement FARM....10
 4.3. Nombre de contrats....10
 4.4. Stratégies....10
 4.5. Temps de glace....10
 4.6. Trios....10
 4.7. Changement de positions....11
 4.8. Blessures....11
 4.9. Fatigue....11
 4.10. 4.10. Récupération....12
 4.11. 4.11. Effectif maximal....12

5. Finances....12
5.1. Général....12
5.2. Revenus....12
5.3. Dépenses....14
5.4. Amphithéâtres....14
5.5. Amendes....14
5.6. Partage des revenus....14
6. Système de cotation....14
6.1. Général....14
6.2. Date de recotes....15
6.3. Prospects....15
7. Transactions....15
7.1. Général....15
7.2. Procédure....15
7.3. Choix conditionnels....16
7.4. Impact de la KBEK sur les transactions....16
8. Négociatoin des contrats....16
8.1. Général....16
8.2. Signature d'un prospect (ELC)....17
8.3. Agents libres sans restriction (UFA)....17
8.4. Agents libres avec restriction (RFA)....18
8.5. Offre qualitative (RFA)....18
8.6. Offre hostile....18
9. Contrats....19
9.1. Général....19
9.2. Salaire maximum....19
9.3. Durée....19
9.4. Rachat de contrats....19
9.5. Limite de contrats....19
10. Masse salariale....19
10.1. Masse Salariale....19
10.2. Joueurs Blessés....19
10.3. Pénalités....20
11. Ballotage....20
12. Retraites....20

13. Repêchage annuel des prospects.....20

1. DESCRIPTIF GÉNÉRAL

1.1. Organigramme

Commissaire : Dave Ouellet

Site web : www.hockey-bek.net

Email des admins : dave_ouellet_86@hotmail.com

1.2. Mot de bienvenue

Bonjour et bienvenu à tous, mon nom est Dave Ouellet et je serai votre commissaire pour les prochaines années.

- La KBEK s'inspire en très grande partie des règlements de la LNH pour augmenter le réalisme de l'univers de notre ligue.
- Ce document est très complet pour éviter toute confusion. Je vous conseille de le feuilleté lentement tout au long de la saison lorsqu'un évènement survient. Évidemment, certaines sections sont beaucoup plus importantes *que* d'autres.
- La plupart des simulations auront lieu entre 22h00 et 02h00. Donc, si vous envoyez vos lignes après 22h00 il se peut que la simulation fût déjà commencée. Si j'ai un empêchement quelconque, j'en ferai part sur le site directement sur la page d'accueil et je vous indiquerai à quel moment (probablement le lendemain matin) je ferai la simulation. Les simulations sont effectuées par le commissaire de la ligue chaque jour selon le calendrier NHL établi.
- Le site web permet une excellente communication : des messages privés entre les DG, possibilités d'écrire des articles complets directement visible sur la page d'accueil et aussi un système de communication de messages d'intérêts généraux sur la page d'accueil qui peut être utilisé par les DG pour annoncer des joueurs disponibles ou tout autre info. Le président et vice-président de la ligue utilisera ce système pour faire diverses annonces tel qu'un changement sur l'heure des simulations.
- Une page Facebook de la ligue, incluant tous les membres de celle-ci, a été instauré aussi et demeurera active au cas où quelqu'un n'a plus accès au site web.
- Un groupe messenger a aussi été créé pour faciliter la communication.
- Tout changement au niveau du "Rulebook" sera annoncé sur la page web par la suite.

1.3. Participation

AJOUT 2 JANVIER 2023

Chaque D.G. peut mettre le temps qu'il désire dans la ligue tant et aussi longtemps qu'il respecte le code de « popularité » :

Chaque DG commence avec une popularité de 10/20 mais cette popularité descend de 1 à chaque fois que le DG ne respecte pas les consignes. Si la popularité atteint 0/20, je vais remplacer le DG sans avertissement. La popularité de chaque DG monte de 1 à chaque 1er du mois. Vous êtes responsables de vérifier votre popularité et je vais l'inscrire à plusieurs endroits autre que sur la page principale de popularité afin que vous puissiez voir la progression facilement. Je vais aussi essayer de programmer un message ou alerte notification automatique pour vous avertir d'une perte de point. Si une diminution apparaît et que vous ne comprenez pas trop pourquoi, cela ne me dérangera pas du tout de répondre à vos questions!

Charte de progression :

1 point sera perdu lorsque:

- alignement incorrect nécessitant une intervention du simulateur (masse salariale, nombre de joueurs incorrects/insuffisants, etc)

- aucune réponse ou délai trop élevé dans une réponse privé sur messenger (48h pour répondre maximum, c'est facile répondre que vous êtes pas intéressé etc.) Par contre, si vous vous avez une bonne raison vous m'en ferez part et j'analyserai votre cas.

- aucune réponse dans un post sur facebook/site web du président (si je fais un post vous répondez, si c'est pour des recotes et que vous en voulez pas pour l'instant, alors vous me répondez quand même "pour l'instant non!")

- aucun article sur le site mettant en face votre équipe depuis 1 mois. C'est simple, vous pouvez écrire des infos sur vos impressions, vos disponibilités de joueurs, vos progressions équipes/prospects, etc. Pas obligé d'être un texte de 1000 mots mais un minimum de 150 sera nécessaire…

3 points seront perdu lorsque:

-manque de respect en privé ou sur le site/groupe/messenger publique

****Cependant**, il y a quelques **prix** pour les **plus actifs** sur la page KBEK alors il serait intéressant d'avoir une rivalité à ce niveau ! Il serait apprécié d'informer la ligue pour toute absence de 7 jours et plus.

1.4. Tarifs

20$ par saison sera exigé. Donc pour 32 DGs, un grand total de **640**$ par saison. 50-120$ pour l'hébergement et 15$ pour le logiciel de simulation. 30$ sera mis dans une banque appelée "fidélité". Les montants peuvent variés très légèrement selon le prix de l'hébergement.

Cependant, ce montant est une assurance pour la prochaine saison, et non pour la saison en cours. Avant le repêchage inaugural, le DG devra débourser, soit 20$ avant le repêchage inaugural et 20$ avant le repêchage des prospects inaugural (qui aura lieu dans quelques semaines) *ou* 40$ immédiatement. Ce paiement donnera accès aux saisons 1 et 2 de la KBEK.

Advenant le cas où la ligue cesse ses fonctions, tous les DGs seront évidemment remboursé en totalité les montants qu'ils auront versés pour les saisons non-complétées.

La manière de redistribuer le montant cumulé dans la banque "fidélité", advenant la fermeture de la ligue, reste à déterminer selon le nombre de participants. Soit ce sera à part égal, soit le montant sera divisé en 5 et il y aura une loterie pour connaître les 5 gagnants, uniquement entre les Dgs qui sont là depuis au moins 5 saisons.

- À la fin de la saison 1 (lorsque les séries seront terminées), 20$ lui sera exigé pour la saison 3.
- Récompense fidélité : Lorsqu'un DG, ayant fait partie de la KBEK pendant 5 saisons ou plus, se désiste de son poste, il n'aura pas de pénalité lorsqu'il quittera la ligue alors il sera remboursé en totalité (c.-à-d. qu'il recevra le montant qu'il avait donné en avance pour participer à la saison suivante.
- Le paiement initial sera exigé avant le début du repêchage inaugural *(Je n'ai pas envie de perdre un DG durant le repêchage).*

1.5. Bourses

Il reste donc environ **545**$, le tout est remis en bourse après les séries. Il y aura une page web dédiée aux bourses cumulées des DGs afin de rendre cela intéressant et instaurer une rivalité face à celles-ci.

Prix :

- *Champion de la coupe Stanley : 21% (*114.56$)
- *Finaliste : 12% (65.46*$)
- É*quipe championne de la saison régulière* (Ouest) : 9% (49.10$)
- *Équipe championne de la saison régulière* (Est) : 9% (49.10$)
- *Meilleur pointeur attaquant de la saison* : 6% (32.73$)
- *Meilleur pointeur défenseur de la saison* : 6% (32.73$)
- *Meilleur gardien de la saison* (% d'efficacité multiplié par moyenne de buts alloués, minimum de 50 parties) : 6% (32.73$)

- *Meilleur pointeur recrue* (ratio de 1.5x le nombre de pts pour les défenseurs) : 6% (32.73$)
- *5 DGs les plus actifs* (système de pointage de la charte de participation du site) : 5% (27.28$) par DG pour un total de 25% de la cagnotte totale (statistiques cumulées à partir du repêchage annuel jusqu'à celui de la saison suivante).

**À noter que ces montants changeront légèrement dépendamment des coûts d'hébergement du site web.

1.6. Déroulement d'une année KBEK

- Paiement de 20$ (en avance d'une saison)
- Repêchage annuel des recrues
- Agents libres (1er juillet)
- Pré-saison
- Saison régulière
- Séries éliminatoires
- Remise des bourses et trophées

~~2. REPÊCHAGE INAUGURAL DE LA KBEK~~

~~2.1. Déroulement du repêchage~~

~~Pige de l'ordre en "live" sur Facebook. Je commence par piger la 32e équipe à choisir jusqu'à la 1ère afin de garder le suspense de McDavid (qui d'autres voyons). Ensuite, on suit le calendrier pour les jours et soirs de repêchage en direct. Les repêchages en direct se font sur le site web, il y a une section pour les joueurs disponibles et une section pour le draft. On pourra discuter lors de ce repêchage sur le chat du site ou via une conversation publique ouverte sur Facebook (messenger). Il y aura aussi une période durant les jours pour sélectionner des joueurs afin de faire avancer le draft quand même un peu durant les moments morts, ces périodes se nomment (Repêchage avec délai) dans l'horaire plus bas. Le repêchage consistera à sélectionner 40 joueurs, donc 40 rondes avec une sélection faite en serpentin (1er à 32e, 32e à 1er, etc.). Chaque équipe devra, au final, avoir un minimum de 13 attaquants, 7 défenseurs et 3 gardiens (donc 17 sélections à votre discrétion).~~

~~Mentions importantes :~~

- ~~À noter que l'OV des gardiens de but a été modifié à la baisse seulement pour le draft, il sera remonté à son niveau normal après le draft. Cela empêchera la fonction AUTO-PICK de sélectionner automatiquement le meilleur OV comme étant un gardien de but, car ceux-ci avaient un OV supérieur à pas mal tous les joueurs.~~

~~Ne vous fiez pas à 100% sur les cotes des joueurs actuels car elles représentent les cotes de leur saison LNH 2018-2019. Les cotes 2019-2020 arriveront plus tard d'ici cet été.~~

~~Tout les joueurs LNH actuel feront partie du repêchage inaugural.~~

Les joueurs qui ont débuté leur carrière LNH l'an passé ont été rajouté à ce repêchage s'il avait joué 10 parties ou plus.

- Prenez le temps d'aller voir les sections en lien avec les UFAs et RFAs avant le repêchage pour éviter de faire une erreur monumentale.

Joueurs disponibles au repêchage : (http://kbek.ca/unassigned-players.php)

Page internet pour effectuer les choix : (www.kbek.ca/waiver_draft.php).

Chat room : (http://kbek.ca/chat_room.php)

2.2. La liste de joueurs disponibles

La page de joueurs disponibles se met à jour (rafraichissement de la page) lorsqu'une sélection est effectuée sur l'autre page, celle du repêchage. Cette page vous permet de classer en ordre les joueurs selon les différents attributs (position, âge, salaires, contrats ainsi que les cotes).

2.3. Temps pour effectuer un choix

- Le délai pour chaque sélection en "live" sera fixé à 3 minutes.
- Celui du repêchage avec délai sera de 4 heures. Lorsque c'est le tour d'une équipe, un message lui sera envoyé afin de lui signaler que c'est à son tour.

Si vous envisagez ne pas être disponible durant une période du repêchage en "live" ou celui "en délai", préparez une liste de joueur.

Sur la page du repêchage, il y a dans la colonne "*Le temps est parti"* une heure fixe qui détermine jusqu'à quel moment la sélection devra être faite au maximum.

Une horloge vous aidera à suivre en temps réel l'heure à jour.

2.4. Comment effectuer un choix

Lors du repêchage en « live », si c'est à votre tour de sélectionner, vous pouvez aller faire votre sélection sur la page www.kbek.ca/waiver_draft.php ou si un des deux admins (Dave Ouellet-Seattle et Alexandre Roberge-Washington) est présent sur le chat, vous pouvez écrire votre sélection et il nous fera plaisir d'aller la faire pour vous.

Mise en garde : Lorsque vous cliquez sur « Faites le choix », 2 colonnes apparaissent. Celle de gauche représente la liste de joueurs disponibles **MAIS celle de droite fera une sélection automatique selon la position désirée** (ce n'est pas un outil pour classer les joueurs)

2.5. Listes pour vos sélections lors du repêchage

La page internet pour faire vos choix contient un outil permettant de créer des listes (*pour chaque ronde individuelle*), cette liste n'est pas visible ni accessible par les autres DGs. Cette liste va faire en sorte de sélectionner le joueur qui figure le plus en haut de votre liste automatiquement à la fin du délai autorisé, donc si c'est 3 minutes, la sélection va se faire après la 3e minute et si c'est 4 heures, ce sera après le temps déterminé aussi. Vous devez faire votre liste pour chaque ronde, si vous faites une liste pour la ronde 2, cette liste ne se copie pas pour la ronde 3. Vous pouvez aussi, aviser un ami ou un admin de votre prochaine sélection afin d'accélérer le processus de sélection sinon la sélection automatique prendre 3 minutes.

2.6. Délai terminé

Lorsque le délai est terminé, le site sélectionnera le joueur le plus en haut de votre liste. S'il n'y a pas de liste de faite, le site sélectionnera le joueur coté le plus haut en OV, peu importe la position, qui est toujours disponible.

2.7. Meilleur OV selon position

Les commissaires ont une option sur le site spécial qui permet de sélectionner le joueur le plus haut OV selon une position fixe. Si vous n'avez pas le temps de faire une sélection et que vous n'avez pas non plus le temps de faire une liste. Vous pouvez demander à un commissaire de vous prendre le meilleur joueur (C, AD, AG, D, G) disponible et la sélection se fera automatiquement lorsque le commissaire effectuera la tâche.

2.8. Horaire du repêchage

Mardi le 21 avril (19h30) : Loterie pour le repêchage

Samedi le 25 avril (18h à 22h) : Repêchage en "live" sur le site

Dimanche le 26 avril (18h à 22h) : Repêchage en "live"sur le site

De 8h00 à 22h00, du Lundi le 27 avril jusqu'à samedi le 9 mai : Repêchage avec délai de 4 heures.

Dimanche le 10 mai (13h à 22h) : Dernier jour du repêchage en "live" pour ceux qui désire être présent, avec des listes pour ceux qui ne peuvent ou veulent pas être présent. Il y aura de toute évidence une pause entre 17h00 et 18h00 pour le repas.

Le reste de l'horaire reste à déterminer.

- Si vous ne pouvez pas être présent lors de l'un de ces repêchages, prévoyez créer vos listes sinon ce sera le meilleur OV qui vous sera attribué.

3. REPÊCHAGE INAUGURAL DES PROSPECTS

3.1. Déroulement du repêchage

L'ordre du repêchage sera l'**inverse du repêchage inaugural.** Donc, l'équipe qui a sélectionnée 1ère lors du repêchage inaugural sélectionnera 32e lors de ce repêchage et ainsi de suite. Cela apporte un peu d'égalité afin de commencer la ligue sur une bonne note tous et chacun.

Ensuite, on suit le calendrier pour les jours et soirs de repêchage en direct

Le repêchage consistera à sélectionner **10 prospects, donc 10 rondes** avec une sélection faite en serpentin (1er à 32e, 32e à 1er, etc.). Une équipe peut repêcher les prospects selon les positions qu'elle désire.

Le déroulement de ce repêchage sera réévalué prochainement.

Mentions importantes :

- Les joueurs incluent dans ce repêchage sont tous les prospects des repêchages 2014 à 2020 inclusivement à l'exception de ceux qui ont déjà été repêché dans le repêchage inaugural de la KBEK.

3.2. Horaire du repêchage

À déterminer

*Si vous ne pouvez pas être présent lors de l'un de ces repêchages, prévoyez créer vos listes sinon un admin sélectionnera le joueur le plus haut sur la liste des joueurs repêchés lors du dernier repêchage LNH.

4. ALIGNEMENT

4.1. Alignement PRO

Votre alignement partant lors d'une partie doit être composé de **18** patineurs et **2** gardiens.

Vous pouvez avoir un maximum de 23 joueurs dans votre formation PRO.

- 11 attaquants et 5 défenseurs minimum.

AJOUT 25 SEPTEMBRE 2022

Réglementation concernant les lineups:

- Avoir toujours 2 gardiens d'au moins 77 ov dans l'effectif (à moins d'une blessure)
- meilleur gardien doit jouer plus de 50% des matchs de l'équipe
- lineup "logique" et bonne répartition des temps de glace, donc pas de vedette ne jouant que sur le 4e trio et pas de "jambons" jouant sur le 1er et 2e trio!

Même chose pour les unités spéciales et il doit y avoir une logique pour les stratégies choisies.

Diminution de la popularité de 1 à chaque faute. Une amende de 5 000 000$ lors de la 1ère offense, toutes les offenses suivantes auront comme impact de reculer la sélection de 1ere ronde de 3 choix (suite à l'ordre finale). Donc une équipe qui était supposé sélectionner au 4e rang mais qu'elle a subi 2 offenses sélectionnera au 10e rang.

Soyez donc vigilant avec vos lineups et celui de vos adversaires.

***Ce règlement a été ajouté afin d'empêcher les équipes d'essayer de perdre des matchs plus facilement pour avoir un meilleur choix au repêchage (meilleures chances dans la loterie).

4.2. Alignement FARM

La ligue ne contient pas de saison pour le FARM, souvent délaissé, nous préférons que les DGs utilisent leur énergie qu'ils ont sur le PRO uniquement. La section FARM du STHS est utilisée pour gérer les joueurs sous contrat qui sont dans votre système sans toutefois être dans votre « roster » PRO.

***IMPORTANT : Aucun joueur n'ayant un salaire de 1,500,000$ et plus ne peut être placé dans la section réserve (FARM) d'une équipe. Gérez correctement votre masse afin d'éviter d'avoir une mauvaise surprise lorsque vous aurez en tête cette solution car le paramétrage du simulateur ne le permettra pas!

4.3. Nombre de contrats

Vous pouvez avoir un maximum de 50 joueurs sous contrat dans votre formation.

4.4. Stratégies

Vous devez utiliser les 5 points de stratégies qui sont disponibles, sans quoi vos trios ne seront pas enregistrés.

4.5. Temps de glace

La ligue s'autorise à surveiller les équipes qui pourraient volontairement modifier leurs trios dans le but de perdre des rencontres. Les DGs recevront un avertissement avant d'être soumis au code de conduite.

4.6. Trios

1. Via le menu de chaque équipe, il y a une version web disponible afin de faire l'alignement PRO ainsi que les trios. Cependant, cette fonction ne tient pas

compte du plancher et plafond salarial alors il est de votre devoir de faire attention et faire vos calculs si vous êtes prêt de l'une de ces 2 limites.

2. C'est le logiciel suivant (http://sths.simont.info/DownloadFiles.php?id=STHS-V3-Client-3-2-2.zip) , qui vous permettra de compléter vos trios. Ce lien également disponible sur le site web de la KBEK. Ce logiciel vous permet de faire vos trios pour les 10 prochaines rencontres. À noter qu'il faut quand même surveiller l'état de vos joueurs sinon les blessés vous amèneront à avoir un alignement incorrect et un PARTIEL AUTOLINE sera effectué par le commissaire. Si celui-ci ne fonctionne pas, un AUTOLINE complet sera effectué.

4.7. Changement de positions

Il se peut qu'un joueur puisse jouer à plusieurs positions autre que celles déjà enregistrées dans le système alors c'est votre devoir de vérifier si c'est le cas pour certains de vos joueurs. Ce n'est pas une obligation de faire les changements mais si votre joueur joue à une position non enregistrée, ses aptitudes seront légèrement diminués. Pour demander un changement, il vous suffit de vous rendre sur la page personnelle d'un joueur, de cliquer en haut à droite sur « MODIFIER JOUEUR » et ensuite remplir les cases à haut à droite « Send position change request to league ». Les changements se feront via le président dans les simulations qui suivent.

4.8. Blessures

Un joueur sous 70.00 de condition sera jugé comme étant sur la liste des blessés à longue durée (LTIR) et son salaire ne comptera plus dans la masse salariale. Un joueur sous 95.00 de condition sera jugé incapable de jouer. Vous pouvez faire une demande afin de placer un joueur sur la LTIR si sa condition est au-dessus de 70.00 de condition. Le joueur sera à nouveau disponible à jouer lorsqu'il aura atteint une condition minimale de 95.00 de condition.

**La condition d'un joueur, qu'elle soit à 95 ou 99 n'affecte en aucun cas le rendement de celui-ci.

4.9. Fatigue

Les joueurs ont un niveau de fatigue différent basé sur leur cote d'endurance (EN). Un joueur ayant une condition de 100.00 est considéré comme étant en pleine forme. Cependant, une condition de 95.00 est considérée comme un joueur étant épuisé.

L'épuisement du joueur résulte du temps de glace au cours d'une partie. Les gardiens, quant à eux, s'épuisent selon le nombre de lancers reçus au cours d'une rencontre.

Il est important de comprendre que les paramètres du simulateur sur la fatigue sont basés sur un joueur ayant 100 d'endurance.

Joueurs :

15 minutes : - 0,5 condition

21 minutes : -1 condition

25 minutes : -2 condition

Bonus de + 5 minutes par palier pour les défenseurs

Gardiens :

20 lancers : - 1 condition

30 lancers : -2 condition

40 lancers : -3 condition

4.10. 4.10. Récupération

Lors de chaque journée de simulation, les joueurs récupèrent +1 de condition. Ces paramètres sont établis sur un joueur ayant 100 de durabilité (DU).

Durant les séries éliminatoires, en plus d'avoir un rest day à tous les 2 jours, il y a un rest day supplémentaire après le 5e match de chaque série. De plus, 2 rest day sont accordés entre chaque ronde.

4.11. 4.11. Effectif maximal

Une équipe ne peut avoir plus de 50 contrats actifs mais le nombre de prospects est illimité.

Lorsqu'un DG désire activer un prospect, il doit s'assurer d'avoir le nombre de contrats disponibles. Il doit, avant l'activation du prospect, trouver un moyen de libérer un contrat. Si le prospect est activé avant que le DG réussis à libérer un contrat, il devra faire le rachat d'un contrat ou échange dans les 24h.

5. FINANCES

5.1. Général

Les équipes doivent s'assurer du bon fonctionnement des finances de l'organisation. Chaque formation débute (2020-2021) avec un montant de 20,000,000$ dans son compte en banque.

5.2. Revenus

Vos revenus proviennent principalement de la vente de billets des parties à domicile. Vous pouvez également retirer des profits de la vente de marchandise.

-un bonus de 500 000 $ par points d'équipe sera attribué aux équipes à la fin de la saison (une équipe qui fait 100 pts aura donc 50 M$ d'argent comptant en surplus, une équipe qui fait 50 pts aura 25 M$)

5.3. Dépenses

Les dépenses de votre organisation proviennent de plusieurs sources, mais principalement du salaire annuel versé à vos joueurs. Le salaire de vos entraîneurs est également considéré comme une dépense. De plus, lorsque vous congédiez un entraîneur, vous devez payer 100% de son salaire restant. Lors de vos parties à domicile, vos équipes peuvent également avoir des dépenses.

5.4. Amphithéâtres

Les amphithéâtres dans la KBEK possèdent tous les mêmes capacités de sièges au départ, soit 15000 sièges. Il sera possible d'augmenter ce nombre, durant la période estivale seulement, advenant des frais :

10 000 000 $/ 500 places.

Minimum 15 000 places.

Maximum 22 000 places.

5.5. Amendes

Afin d'assurer un bon fonctionnement des simulations et de la santé de la ligue, des amendes seront remis aux équipes qui ne respecte pas le code de conduite. Ces montants sont automatiquement retirés de votre Compte en Banque.

- Non-Respect du Code de Conduite : Voir article 1.4
- Erreur d'alignement exigeant une intervention du commissaire : -1,000,000$ + LIGNES AUTOMATIQUES + perte 1 point de popularité
- Violation du Cap Salarial : -1,000,000$ + MEILLEUR JOUEUR SUSPENDU + LIGNES AUTOMATIQUES + perte 1 point de popularité

5.6. Partage des revenus

~~Afin d'assurer un certain équilibre financier parmi les différentes formations, les 10 équipes les plus riches partageront selon un calcul complexe aux équipes les plus pauvres de la ligue.~~

6. SYSTÈME DE COTATION

6.1. Général

Les cotes des joueurs sont établies en fonction de leurs statistiques LNH lors des 2 dernières saisons LNH. Les joueurs de première année, quant à eux, sont cotés seulement sur la dernière saison LNH. Pour avoir des cotes, un joueur se doit d'avoir jouer au moins 10 parties totales (5 pour les gardiens) dans les 2 saisons précédentes.

6.2. Date de recotes

La cotation des joueurs aura lieu durant la saison estivale immédiatement après les séries.

6.3. Prospects

Tout prospect, inclut dans le système des équipes de la KBEK, ayant joué 10 parties (5 parties pour gardien) ou plus durant la dernière saison deviendra actif dans votre formation. Il aura donc une cotation suite à ses statistiques, le contrat et le salaire réel que son équipe de la LNH lui a attribué.

- Un prospect ayant joué au moins 10 parties (5 parties pour gardien) la saison précédente, mais qui n'est pas dans le système d'aucune équipe sera créé et tombera dans la liste des agents libres.

- Un DG a le droit d'activer un maximum de 2 prospects par saison. Il pourra activé le prospect en question lorsqu'il aura effectué 10 parties (5 parties pour gardien) durant la saison en cours. Le nombre d'activations est cumulatif et 2 activations de prospects sont ajoutées après chaque saison.

- Tout joueur ayant disputé au moins 10 rencontres durant la saison LNH sera activé et créé automatiquement par la ligue. (Assurez-vous donc d'avoir le nombre de contrats nécessaires si vous prenez connaissance qu'un prospect sera activé)

7. TRANSACTIONS

7.1. Général

La date limite des transactions sera identique à celle établie par la LNH. Les équipes ne peuvent compléter de transaction après cette période jusqu'à la dernière partie des séries éliminatoires. Par contre, contrairement à la LNH qui termine son « deadline » autour de 15h00, le nôtre sera à 23h00.

7.2. Procédure

Pour compléter une transaction, un des deux DGs doit se rendre dans la section "Transactions" du site web. Il devra sélectionner les joueurs et choix aux repêchages dans la liste offerte par le menu déroulant. Il pourra aussi inclure des conditions nécessaires et/ou des retenues d'argent dans la section complémentaire du bas. Les retenues se doivent d'être sur la totalité restante du contrat mais ne peut exéder 50% du contrat par saison. Vous pouvez survoler le site internet de référence suivant : https://fr.capfriendly.com/faq#retained

Avant de soumettre la transaction, le DG devra cocher la case qui demande une confirmation du second DG.

Après avoir soumis la transaction, le second DG recevra une notification qui lui mentionnera qu'il a une transaction en attente d'approbation. Ce dernier devra se rendre dans la section "Transactions" afin de confirmer celle-ci. Il doit prendre le temps de bien vérifier que toutes les informations sont exactes avant d'approuver la transaction car, un coup confirmé, il n'y aura pas de retour possible à moins d'une erreur majeure et que le commissaire s'entend avec les 2 DGs en question pour annuler ou modifier la transaction.

7.3. Choix conditionnels

Vous avez la possibilité d'ajouter des choix au repêchage conditionnel lors de vos transactions. Vous devez toutefois spécifier la condition ; Par exemple : Le choix au repêchage est protégé de la loterie, le choix est conditionnel à la signature d'un tel joueur, etc. Ces conditions doivent être inscrites dans la partie inférieure de la section des transactions.

7.4. Impact de la KBEK sur les transactions

- La ligue ne fait pas la police à ce niveau, les transactions seront acceptées sans justification. Il n'y aura pas de guerre à ce sujet pour expliquer pourquoi une transaction a été acceptée et une autre non.

Cependant, les commissaires se réservent le droit de surveiller les transactions. Des sanctions sévères, voir même un congédiement, peuvent être appliquées s'il y a de la triche à un certain niveau. *Ex : j'échange Crosby pour un 2e pick afin d'aider un ami pour les séries. La saison suivante, il me redonne Crosby pour un 3e pick.*

C'est votre argent, votre équipe, donc c'est à vous de bien gérer vos équipes. Si vous vous faites avoir dans certaines transactions, il se peut que vous soyez quand même attaché à vos nouveaux joueurs donc ce n'est pas le rôle de la KBEK de contrôle les transactions de vos équipes.

Le système de tarifs de la ligue fait en sorte que si un DG quitte son poste, après avoir démoli une équipe, le DG suivant aura une saison gratuite pour élaborer un plan de reconstruction. Ce nouveau DG aura la possibilité quand même d'aller

chercher un 25$ s'il est super actif ou sinon peut-être un 30$ s'il a la meilleure recrue de la ligue. Bref, ce système permettra à la ligue d'avoir toujours un DG heureux d'intégrer la ligue.

8. NÉGOCIATOIN DES CONTRATS

8.1. Général

- La KBEK respecte les contrats LNH le plus possible.

Tous joueurs n'ayant aucun contrat ou écoulant leur dernière année de contrat sont considérés comme agents libres en date du 1er juillet.

Vous pouvez trouver deux types d'agents libre dans la KBEK, soient les agents libres sans restriction, appelés **UFA**, et les agents libres avec restrictions, appelé **RFA**.

Vous pouvez également trouver des Prospects sans contrats puisqu'ils n'ont jamais été repêchés ou parce qu'ils n'ont pas signés de contrat avec leur organisation. Ils seront donc considérés comme UFA.

Les Prospects signés, auront un contrat appelé **ELC (Entry Level Contract).**

8.2. Signature d'un prospect (ELC)

La signature du prospect fait partie du calcul des 50 contrats maximaux autorisés.

La durée de contrat pour un ELC dépendra de son contrat dans la LNH lors de son activation. Donc, si vous activez le prospect lorsque celui-ci entame sa première année de contrat dans la LNH, il en sera à sa première année dans la KBEK aussi.

8.3. Agents libres sans restriction (UFA)

- Un joueur agent libre sans restriction est considéré étant UFA.
- Tout joueurs de **27 ans et +**, en date du 1er Juillet, seront considérés comme **UFA**.
- De plus, tout joueurs **RFA** en date du 1er Juillet, n'ayant pas reçu d'offre qualificative (prolongation de contrat KBEK) seront considérés **UFA**.
- Finalement, les joueurs non-repêchés de **20 ans et +** seront également considérés comme **UFA** lorsque ceux-ci seront activé par la ligue après avoir évolué au-delà de 10 rencontres dans la LNH.

- Chaque équipe détient 3 droits de protéger des UFA avant le repêchage inaugural. Après chaque saison, chaque DG reçoit un droit de protection supplémentaire afin de protéger des UFA. Ce nombre est cumulatif saison après saison lorsque le DG n'utilise pas son ou ses droits de protection.

- ❖ Pour les UFA non protégés, vous avez 50% de chances de réussir à prolonger leur contrat.

Le 1er juillet de chaque saison, les joueurs qui tombent officiellement UFA pourront recevoir des offres de toutes les équipes de la KBEK. Le salaire ne peut dépassé le salaire maximal de la ligue et la durée du contrat ne peut pas dépasser 4 ans (voté le 4 juillet 2022). **C'est l'un des 2 seuls moments où le contrat d'un joueur de la KBEK peut être différent de celui de la LNH.**

Lorsque le marché des agents libres ouvre, les équipes peuvent soumettre des offres aux joueurs sur la page « Agents libres sans restrictions - KBEK - Ligue québécoise de hockey simulé (hockey-bek.net) ». Comme mentionné plus haut, le nombre d'années maximales est de 4 saisons et le salaire maximal par année est le même que la LNH.

Après avoir fait votre offre le joueur tombera dans la section UFAs avec offre pour 24h avant d'accepter les 3 meilleurs offres. Un tirage se fera à la fin du 24h, la 1re équipe aura 60 % de chance de signer le joueur tandis que les 2e et 3e équipes auront 30 % et 10 %.

Un joueur ne peut être échangé durant la 1re année de son nouveau contrat. Si son contrat était d'une durée de 1 saison, il pourra être échangé à partir de 2 semaines avant la date limite des transactions.

Chaque équipe peut dépasser le plafond salarial durant la saison estivale, par contre elle devra se soumettre au plafond au début de la saison régulière.

8.4. Agents libres avec restriction (RFA)

- ➢ Tout joueurs de **26 ans et moins** en date du 1er juillet, seront considérés comme des **RFA**.

Lors de la période des prolongations de contrat, vous avez l'option de prolonger ou non les joueurs considérés RFA. Les joueurs non-protégés iront dans la section UFA.

8.5. Offre qualitative (RFA)

Il vous suffira de mentionner votre liste de joueurs RFA que vous désirez garder au sein de votre équipe au commissaire.

ATTENTION : Vous avez jusqu'au 25 juin afin d'envoyer votre liste de RFA, sans quoi, ils seront considérés comme UFA le 1er Juillet.

8.6. Offre hostile

Seul un joueur de la LNH ayant reçu une offre hostile en recevra une dans la KBEK. (Voté le 3 septembre 2022)

Attention : Les choix au repêchage doivent être les choix **originaux** de l'équipe faisant l'offre hostile.

- Les offres hostiles auront lieu du 26 juin au 15 juillet.
- La meilleure offre sera celle qui sera considéré comme étant accepté par le joueur.
- L'équipe ayant les droits du joueur peut égaliser l'offre hostile ou obtenir une compensation et ainsi conserver les droits.
- L'équipe dispose de 7 jours afin de prendre une décision. Elle doit communiquer avec la direction de la ligue dès qu'elle aura pris une décision.

Salaire annuel moyen	Compensation
Moins de $1,205,377	Aucune compensation
$1,205,377-to-$1,826,328	Choix de 3e ronde
$1,826,328-to-$3,652,659	Choix de 2e ronde
$3,652,659-to-$5,478,986	Choix de 1ère ronde et 3e ronde
$5,478,986-to-$7,305,316	Choix de 1ère, 2e et 3e ronde
$7,305,316-to-$9,131,645	2 choix de 1ère ronde, 1 choix de 2e ronde et 1 choix de 3e ronde

9. CONTRATS

9.1. Général

Les contrats des joueurs respectent ceux de la LNH dans la plupart des cas. Seuls les offres hostiles et les offres aux agents libres ne sont pas identiques à la LNH.

9.2. Salaire maximum

Le salaire maximal pour la saison courante est de $12,500,000.

9.3. Durée

Les contrats des UFA peuvent être d'une durée maximale de 4 ans et de 8 ans si le joueur signe une prolongation de contrat avec son équipe LNH.

9.4. Rachat de contrats

Les rachats de contrats sont déterminés de la même façon que la LNH. La période de rachat de contrat débute 48 heures après la dernière partie des séries éliminatoires et se termine le 30 juin.

9.5. Limite de contrats

Les équipes ont droit à un maximum de **50 contrats.**

Cela inclus tous les joueurs créés avec un contrat.

10. MASSE SALARIALE

10.1. Masse Salariale

Aucune équipe n'aura le droit de dépasser le plafond ou d'être sous le plancher salarial au cours de la saison régulière. Durant la saison morte, les équipes ne peuvent excéder le plafond de 10%, tandis que durant les séries éliminatoires, il n'y a aucun plafond et plancher salarial. Le plancher et le plafond sera toujours le même que celui de la LNH.

- La plancher Salarial est déterminé par la LNH : **60.2 M$**
- Le plafond Salarial est déterminé par la LNH : **82,5$**

10.2. Joueurs Blessés

Un joueur sous **70.00 de CD** sera jugé comme étant sur la Liste des Blessé de Longue Durée et son salaire ne comptera plus dans la masse salariale.

10.3. Pénalités

Voici les pénalités si le plancher ou le plafond salarial n'est pas respecté par une équipe :

- AUTO-LINES SIMULATION (à chaque rencontre)
- 2 M$ de perte financière (au 1er match)
- 3 M$ de perte financière (au 2e match)
- 5 M$ de perte financière (au 3e match et les suivants)

11. BALLOTAGE

Il n'y a pas de ballotage dans la KBEK, l'idée derrière cela est d'amener les Dgs à transiger pour corriger leur problème de masse salariale. D'ailleurs, cela évite de faire des offres démesurées lors de la période.

12. RETRAITES

Au cours de la saison morte, tout joueur ayant annoncé leur retraite NHL seront automatiquement retirés. S'il se retire après le 1er jour de la pré-saison, le joueur demeurera dans la KBEK jusqu'à la fin des séries.

13. REPÊCHAGE ANNUEL DES PROSPECTS

Le repêchage aura lieu lorsque l'identité du vainqueur de la coupe Stanley sera connue (*date à déterminer)*

Il y aura au total 7 rondes lors de ce draft de prospects.

Les 2 premières rondes du draft se feront en "live" et les rondes suivantes avec des délais prédéterminés.

Plus de détails à venir…